



## La Parole du Rav Brand

1) Lors d'une terrible famine, Elimélekh et sa famille quittent Erets Israël et s'installent en Jordanie, peuplée par les Moabites. Leur ancêtre Moav est le fils de Loth, fils de Haran, le frère d'Abraham. Le premier fils d'Elimélekh, Ma'hlon, épouse Ruth, une princesse de la famille royale moabite. En deuxième noce, elle épouse Boaz, le neveu d'Elimélekh. Ce couple sera les grands-parents du roi David, ainsi que du roi Machia'h. Selon Rabbi Yossi Ich Sokho (Zohar Hadach, Ruth, Ruth se convertit au judaïsme avant d'épouser Ma'hlon, et d'après Rabbi Meir (Midrach Rabba Ruth, 2,9), avant son mariage avec Boaz. Mais selon l'un et l'autre, n'est-il pas surprenant qu'Elimélekh, Ma'hlon et Boaz se soient tellement rapprochés du peuple de Moav, bien qu'aucune femme juive n'ait le droit d'épouser un homme de ce peuple ?

2) Elimélekh appartient à la tribu de Yéhouda, à qui Yaacov et Moché ont octroyé la royauté. Son père, Na'hchon fils d'Aminadav, fut le Nassi. Elimélekh signifie « Elai-Mélekh, à moi la royauté », car la royauté lui échut. Il y fait participer le peuple de Moav, selon l'annonce faite à Abraham, comme nous allons le découvrir.

3) Le premier dirigeant du monde fut Nimrod, qui signifie : «Rebellons-nous » [contre D.ieu] », et il construisit la tour de Babel (Erouvin 53a, rapporté dans Rachi, Béréchit 10,8-9). Deux hommes, croyants en D.ieu, s'opposèrent à lui : Abraham, et Haran, son frère. Le tyran leur enjoignit de se soumettre. Comme ils refusèrent, ils furent jetés dans une fournaise ardente : Abraham en sortit vivant, mais Haran mourut (Béréchit 11,28). Pour son acte auguste, D.ieu nomma Abraham Son lieutenant éternel sur terre. Dans un premier temps, David, son pieux descendant, dirigea le peuple juif, et dans un deuxième temps, c'est Machia'h qui commandera le monde. David rapporte cette prophétie au nom d'Abraham : « Tu [D.ieu] parlas dans une vision prophétique à Ton bien-aimé [Abraham] et Tu dis... : J'ai trouvé David, Mon serviteur. Je l'ai oint de Mon huile sainte... le plus élevé des rois de la terre... Sa postérité subsistera toujours, son trône sera devant Moi comme le soleil, et comme la lune il aura une durée éternelle... Souviens-toi des outrages de Tes ennemis, ô D.ieu, de leurs outrages contre la venue de Ton Machia'h... » (Téhilim 89).

4) Du fait que Haran assista Abraham, il eut le mérite de participer à la royauté. Il donna à sa première fille Sarah, la future épouse Abraham, deux prénoms : Saraï [ma ministre] et Yiska [néssikha, princesse]. Et il appela sa deuxième fille, la future femme de Na'hor, son autre frère, Milka [malka, reine]: elle sera la grand-mère de Rivka. C'est à l'âge de 70 ans qu'Abraham fut jeté dans la fournaise, et à partir de cet évènement la Torah compte 430 ans jusqu'à la sortie d'Égypte (Gaon de Vilna sur Seder Olam 1 ; mais cela n'est pas l'avis du Seder Olam 1, rapporté dans Rachi, Chémot 12,40). L'acte héroïque de Haran aidera son fils Loth, comme nous allons le découvrir.

5) Quand le roi de Sedom et quatre acolytes se rebellèrent contre leurs adversaires, ces derniers, menés par leur chef Amrafel/Nimrod, les défirent et capturèrent Loth et sa famille qui habitaient Sedom. Abraham intervint et les libéra : « Dès qu'Abraham apprit que son frère avait été fait prisonnier, il arma trois cent dix-huit de ses plus braves serviteurs... et il poursuivit les rois... et il ramena aussi Loth, son frère, avec ses biens, ainsi que les femmes et le peuple » (Béréchit 14,14-16). Abraham appelle Loth son « propre frère », car Abraham se mit en danger afin de remercier son frère Haran – le père de Loth – de l'avoir suivi dans la fournaise.

6) Lorsque D.ieu annonça à Abraham qu'il allait détruire la ville de Sedom, Abraham pria pour elle, et il sauva ainsi au moins Loth et ses deux filles. Seuls dans la grotte, croyant qu'elles et leur père étaient les seuls survivants du cataclysme, chacune conçut un fils de son père, Amon et Moav : ils seront les ancêtres de peuples qui portent leurs noms.

7) Haran est ainsi associé à la royauté sur le peuple juif et sur le monde, d'abord, par ses deux filles, Sara, l'épouse d'Abraham, et Milka, la grand-mère de Rivka, et par son fils Loth, qui donna naissance à Moav, qui engendra Ruth la Moabite, la grand-mère du roi David, et de plus, à travers Na'ama l'Ammonite, l'épouse du roi Chlomo et mère de son fils et prince héritier, Réhoboam (Rois I 14,21). Voilà pourquoi Elimélekh, Ma'hlon et Boaz se rapprochèrent justement du peuple de Moav !

Rav Yehiel Brand

### La Paracha en Résumé

- Pour entamer le nouveau tome, la Torah compte tous les Béné Israël ayant de 20 à 60 ans, en nommant un chef de tribu.
- La Torah raconte aussi dans quel ordre voyageaient les

camps avec les Léviim et le Aron comme point central.

- Les Léviim furent comptés à leur tour. Leur travail au michkan et pendant les voyages est également explicité.
- Moché compta ensuite tous les premiers-nés.

Le travail des enfants de Kéhat (fils de Lévy) est expliqué, dans la toute fin de la paracha.

### Enigmes



**Enigme 1:** Comment s'appelle le père de Boaz? Et son grand-père ?

**Enigme 2:** Quatre soldats doivent franchir un pont miné. L'obscurité les oblige à utiliser leur unique lanterne pour traverser le pont. Ils savent que dès qu'ils mettront le pied sur le pont, un mécanisme le fera sauter dans 17 minutes. De plus, le pont ne peut pas supporter plus de deux personnes à la fois. Or, si le plus rapide peut le traverser en 1 minute, un autre mettra 2 minutes, le troisième en mettra 5 et le plus fatigué 10. Peut-on les sauver ?

**Enigme 3:** Une personnalité est mentionnée à 2 reprises dans notre Paracha, mais sous 2 noms différents. De qui s'agit-il ?



### Réponses n°291 Be'hokotai

**Enigme 1:** Il s'agit de non-juifs qui sont convertis ils sont considérés comme deux étrangers l'un vis-à-vis de l'autre et peuvent donc témoigner. Le Choulhan Aroukh H. M. 33,11 dit: "Les convertis n'ont pas de lien de parenté avec les membres de leur famille biologique deux jumeaux qui se convertissent peuvent témoigner l'un vis-à-vis de l'autre car un converti ressemble à un nouveau-né."

**Enigme 2:** Utilisez le nombre 5 trois fois,  $55 + 5 = 60$ .

**Enigme 3:** Il s'agit des mots « yachane-nochane-véyachane » (26-1).

**Rébus:** V / Rade / Fou / Mickey / 'm / n' / Amis / Chat / Mée / A



**Echec:**

C1C8 B8C8  
D6B7 D8E8  
G7E7

Yaacov Guetta

## Halakha de la Semaine

### Quand faire la Séouda Chelichit lorsque Chabbat tombe la veille de Yom Tov ?

Il est rapporté dans le **Choul'han Aroukh** (249,2) qu'il est une **Mitsva** (et non un interdit comme rapporté dans le Rama 529,1) de s'abstenir de fixer un repas ordinaire la veille de Chabbat à partir de la fin de la 9ème heure afin de consommer le repas de Chabbat avec appétit. Il en est ainsi également pour la veille de Yom Tov [Rambam Yom Tov perek 6,16].

**C'est pourquoi il serait a priori recommandé de fixer la Séouda Chelichit avant la fin de la 9ème heure** [Aroukh Hachoul'han 529,3 ; Michna Beroura 529,8/Chaar Hatsiyoun 529,9].

**Cependant, la coutume est de ne pas se montrer méticuleux dessus**, et cela est tout à fait justifiable. **En effet, il est rapporté d'une part qu'il convient de prier Min'ha avant la Séouda Chelichit** (Caf Ha'haïm 529,16), et d'autre part le **Choul'han Aroukh (233,1) écrit qu'il convient a priori de prier Min'ha Ketana** qui correspond au milieu de la 10ème heure, moment où il convient déjà de s'abstenir de prendre un repas.

À cela se rajoute le fait qu'il est souvent difficile de réaliser une Séouda Chelichit avec appétit avant la fin de la 9ème heure.

**C'est pourquoi on pourra réaliser la Mitsva de la Seouda Chelichit plus tard dans l'après-midi en la faisant précéder de Min'ha Ketana comme à l'accoutumée** [Caf Ha'haïm 529,16 ; 'Hazon Ovadia Yom Tov page 91].

**On prendra soin alors de faire une Séouda Chelichit assez légère, et pas trop tard dans l'après-midi de manière à manger le repas de Yom tov avec appétit** [Chaar Hatsiyoun 529,10 ; Caf Ha'haïm 529,16 ; Voir Halikhote Chabbat Tome 2 page 27 ainsi que le Michna Beroura édition Tiferet 249,2 note 25. A cela se rajoute aussi ce qu'écrivit le Maharcham (Daat Torah Siman 529) qu'il n'y a aucun souci à consommer la Seouda Chelichit après la 9ème heure si la Séouda de Yom Yov débute assez tard (chose la plus courante en France)].

David Cohen

### De la Torah aux Prophètes

La Paracha de **Bamidbar** fait état du second recensement des Israélites, orchestré par notre maître Moché dans le désert. Celui-ci intervient un an après la sortie d'Égypte, au moment de l'érection du Michkan. Mais contrairement aux deux autres, ce dénombrement n'a pas pour origine une tragédie. En effet, la première fois où Hachem demanda de recompter Ses enfants, cela faisait suite à la faute du veau d'or. Moché les recensera une dernière fois avant de mourir, une partie du peuple

ayant fauté avec les femmes de Moav (une épidémie les avait frappés). Tandis que dans notre Paracha, il s'agit de l'expression d'amour du Maître du monde, qui pourra véritablement créer un lien avec son peuple par l'intermédiaire du Michkan.

On retrouve cette notion dans le premier verset de la Haftara qui parle du caractère infini de notre peuple, « qui ne peut ni se mesurer, ni se compter » (ce Passouk intervient juste après qu'Hachem ait exprimé Son mécontentement, soit en guise de consolation).

### La Routh de Naomi

« **Je lui ai répondu : même si tu me donnes tout l'argent, l'or et les pierres précieuses du monde, je n'habiterai pas [avec toi, mais uniquement] dans un endroit de Torah** » (Avot 6,9).

Voici ce que déclara Rabbi Yossé ben Kissma à son interlocuteur (son mauvais penchant selon certains, Eliyahou Hanavi pour d'autres) lorsque celui-ci lui proposa de s'installer dans sa ville. Et s'il ne fait aucun doute qu'il aurait continué à étudier et pratiquer les Mitsvot, Rabbi Yossé ne pouvait se permettre d'être influencé ne serait-ce qu'un tant soit peu par un endroit dépourvu de Torah. On retrouve cette détermination dans la conversion dans Routh.

En effet, nos Sages apprennent de Naomi qu'une personne désireuse d'intégrer le peuple élu devra être mise à l'épreuve (Yébamot 47a). Il faudra faire attention toutefois à ne pas trop en dire, de peur que cela effraie le nouveau venu. Car même une

personne animée des meilleures intentions pourra être refroidie par la quantité phénoménale d'informations à retenir. De nos jours, vu le taux tragique de mariages mixtes, causant inévitablement une recrudescence de candidats à la conversion (qui veulent seulement se marier avec des juifs sans pour autant pratiquer), nos maîtres ont estimé qu'il fallait un peu plus durcir ce processus.

Quoiqu'il en soit, dans le cas de Routh, Naomi commença à lui énoncer différentes Halakhot, voyant que contrairement à sa sœur Orpa, elle n'était pas intéressée par un mariage. Elle lui apprit ainsi qu'elle ne pouvait dépasser le Tkhoum (environ 1 km entourant les limites de la ville) pendant Chabbat, n'avait pas le droit de s'isoler avec un homme (Yihoud), ne pouvait servir des idoles et enfin de façon plus générale qu'il existait 613 Mitsvot. Elle lui expliqua également qu'un Tribunal avait la possibilité de la mettre à mort de

## Coin enfants

### Jeu de mots

Les beaux bars sont souvent synonymes de bavards.

### Devinettes

- 1) En dehors de Moché et Aaron, qui devait être présent lors du compte des Bné Israël ? (Rachi, 1-4)
- 2) De quelle couleur était chaque drapeau des tribus dans le désert ? (Rachi, 2-2)
- 3) À quelle distance du Michkan devaient camper les tribus ? (Rachi, 2-2)
- 4) Qui donnait le signal pour commencer à voyager dans le désert et comment ? (Rachi, 2-9)
- 5) D'où voit-on dans la paracha le principe « malheur à l'impie malheur à son voisin » ? (Rachi, 3-29)
- 6) Même question mais pour le voisin du Tsadik ? (Rachi, 3-38)

### Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



### Réponses aux questions

- 1) Le terme « béisraël » vient exclure les hommes issus du Erev Rav qu'il est interdit d'enrôler dans les rangs des Béné Israël partant en guerre. (Rabbénu Bé'hayé)
- 2) Lors de l'épisode tragique de « kivot hataava » (l'épisode où on ensevelit le peuple qui avait été saisi d'une envie de viande : 11-34). (Gaon de Vilna sur le Séder olam rabba, chapitre 12)
- 3) Du Sud ("témana") proviennent les vents apportant la rosée et la pluie bénéfiques au monde. Réouven devait camper au sud, car c'est lui qui montra l'exemple de la tchéouva (de sa faute d'avoir déplacé le lit de son père). Or, Hachem n'épanche-t-Il pas Sa" midat hara'hamim" (d'où émanent toutes les Bérahkhot matérielles) sur les hommes lorsque ces derniers retournent vers Lui. (Ramban)
- 4) La Torah ayant énoncé que les Lévyim étaient les « gardiens de la garde du sanctuaire », on aurait pu imaginer à tort que le Mikdash avait besoin d'être gardé ! Or, peut-on concevoir que la demeure sacrée de celui qui protège et veille sur le monde entier ait besoin d'être gardée par des hommes ?! Voilà donc pourquoi le passouk déclare : « Pour la garde ("bénichméréte") des Béné Israël ». En effet, ce sont ces derniers qui ont besoin d'être gardés afin qu'ils ne s'approchent pas du Mikdash sous peine de mort. (Rav Chlomo Kluger)
- 5) À l'instar des ustensiles saints de culte ("kélé hacharète") des Cohanim n'étant consacrés et ne servant qu'à accomplir le service dans le sanctuaire, les bouches des "Lomedei Torah" ont également ce statut sacré « d'ustensiles saints », car il n'y a rien de plus grand que d'utiliser sa bouche pour exprimer des paroles de Torah. C'est bien pour cela qu'il leur sera interdit de s'interrompre en pleine étude pour dire des paroles ne relevant pas de l'étude de notre sainte Torah (des "divré 'hol", comme nous l'enseigne Rabbi Chimon dans Avot 3-9). (Or Ha'haïm Hakadoch)
- 6) Car ils étaient particulièrement modestes ! (Michnate Rabbi Eliézer ben Rabbi Yossi Haguallili, 10ème paracha, dibour hamat'hil « guédoula »).

quatre façons différentes (lapidation, ingestion de plomb brûlant, décapitation et strangulation) si elle transgressait certaines fautes (comme l'adultère par exemple).

Une question néanmoins s'impose : pourquoi Naomi choisit d'évoquer ces Halakhot en particulier? D'autant plus que le Tkhoum et le Yihoud ne sont que des interdits d'ordre rabbinique (pour la plupart des décisionnaires qui suivent le Talmud de Babylone) ! Pour résoudre cette difficulté, le Sifteï Hakhamim explique que Naomi soulignait à Routh qu'à l'instar d'Avraham, elle devrait probablement couper les ponts avec sa famille. Car en devenant juive, elle ne pourrait leur rendre visite le Chabbat à cause du Tkhoum. Quant aux jours de semaine, le voyage l'amènerait peut-être à s'isoler avec un homme. Sans compter le fait qu'elle ne pourrait respecter toutes les Mitsvot en vivant avec sa famille.

Yehiel Allouche

## A la Rencontre de nos Sages

### Rabbi Shlomo Aben Danan

Rabbi Shlomo Aben Danan est descendant direct, de père en fils, d'un des piliers du judaïsme, le Rambam (Maïmonide) et du côté maternel de Rabbénou Tam, petit-fils de Rachi. Il est issu d'une famille prestigieuse, tant par sa généalogie que par la valeur de ses membres, pratiquement tous importants Rabbanim ou Dayanim. Il naquit à Fès en 1848, ville dont il fut le Dayan durant 50 ans (1879-1929), excepté 1 an où il fut nommé au Haut Tribunal Rabbinique de Rabat.

En 1858, Rabbi Moché, père de Rav Shlomo, homme intègre, grand talmudiste, quitta ce monde, à l'âge de 30 ans. Rabbi Shlomo était alors âgé de 10 ans. L'éducation de ce dernier incombait à son grand père, Rabbi Shmouel et à son oncle, Rabbi Its'hak. Grand érudit, ce dernier le prit sous sa tutelle et lui transmit ses connaissances. De son côté, Rabbi Shlomo lui fut très reconnaissant et lui témoigna respect et amour. Le jeune orphelin continua à se consacrer intensément à l'étude de la Torah.

Lorsqu'il eut 17 ans, il entama l'étude de la Kabbala. Doué d'une intelligence supérieure, à 18 ans, il commençait à donner aux jeunes de Fès des cours dans le même esprit que ceux des Yéchivot, les guidant ainsi dans l'apprentissage du Talmud et de la Halakha.

À 21 ans, il fut invité par les Rabbanim de Fès, à se

joindre à eux au Beth-Din. Ils appréciaient tout particulièrement ses capacités de réflexion et sa grande force de raisonnement dans tous les cas que l'on venait lui présenter ou pour lesquels on lui demandait son avis, notamment sur des problèmes de divorce, de « femmes Agounot », etc.

En 1920, il est nommé à la cour de justice de Rabat, cour d'appel pour tout le Maroc. Il y remplaça le grand Rabbi Raphaël Enkaoua. Un an après, il revient à Fès pour être Président du Tribunal Rabbinique. Son tribunal ne désemplissait pas du matin au soir de tous ceux qui venaient lui soumettre leurs désaccords. Grâce à sa bonté et sa douceur, il réussissait dans ses jugements à satisfaire les deux parties qui s'opposaient.

En 1875, à l'âge de 27 ans, il décida de monter en Erets Israël pour accomplir les commandements relatifs à la Terre Sainte. Il entreprit ce long et périlleux voyage avec son oncle Rabbi Its'hak Aben Danan. Devant les difficultés et les conditions pénibles de la Terre Sainte de l'époque, ils se virent obligés de la quitter après un séjour de 33 jours. En 1901, il fit paraître dans un ouvrage de responsa intitulé « Achèr LiShlomo », chaque jugement et décision qu'il avait prononcés. Il y rapporte tous les problèmes halakhiques qui lui ont été soumis, directement ou indirectement, depuis les communautés d'Afrique du Nord, des villes de Salé, Rabat, et même de Gibraltar. Les sujets traités dans cet ouvrage sont très variés et recouvrent toute la Halakha. Il y apparaît comme

un géant de la Halakha, aussi fin connaisseur des décisionnaires Achkénazes que Séfarades. Au-dessus de tout, ce qui le caractérisait, c'était sa piété et sa crainte d'Hachem. Il se levait chaque matin avant l'aube, et se hâtait d'aller ouvrir les portes de la synagogue. Même à un âge avancé, il était toujours le premier arrivé, et il priait avec toujours la même ferveur. On pouvait lire sur son visage, pendant qu'il priait, une joie incommensurable. De même, pendant ses discours, il savait passionner son auditoire par ses paroles attachantes, ses dons d'orateur, ses paraboles et ses jeux de mots appréciés de tous. Chacun écoutait avec émerveillement ses paroles de Torah qui pénétraient les cœurs. Le Tsadik rendit son âme à son Créateur en 1928. Déjà le soir de Yom Kippour, on avait comme pressenti sa fin prochaine : il avait omis, dans la prière du Kol Nidré la phrase « à partir de ce Yom Kippour-ci, jusqu'à celui de l'année prochaine », comme s'il avait deviné que « celui de l'année prochaine » ne viendrait jamais pour lui. Toute la ville, hommes, femmes et enfants le pleurèrent. Il fut inhumé le lendemain accompagné par des milliers de Juifs, accourus de Fès et des autres villes du Maroc, par les membres du gouvernement et les représentants de tous les cultes, venus lui témoigner, pour la dernière fois, leur profond respect.

David Lasry

## Pélé Yoets

### Un affront à la Torah (Avot 6,2)

#### ... Le Bitoul Torah

La Torah nous dit « Et ceux-ci sont les engendremens de Aharon et de Moché le jour où Hachem parla à Moché sur le mont Sinai. » (Bamidbar 3,1) Rachi nous fait remarquer que seuls les fils de Aharon sont mentionnés ultérieurement. Pourquoi sont-ils également appelés «engendremens de Moché » ? Rachi nous explique que celui qui enseigne la Torah au fils de quelqu'un d'autre, sera considéré par la Torah comme s'il l'avait engendré lui-même (Sanhédrin 19b).

D'autre part, la personne qui s'investit complètement pour enseigner la Torah pour la gloire de D. (Lechem Chamayim) ne fera aucune différence entre enseigner à son fils ou à quelqu'un d'autre. Et bien que l'enseignement prodigué à ses enfants prime sur celui de ses élèves, il ne devra pas se soustraire d'enseigner également aux autres car il est possible que ses élèves brillent davantage dans l'étude de la Torah. Comme nous l'avons vu, nos maîtres ne tarissent pas d'éloges au sujet de celui qui enseigne la Torah. C'est la raison pour laquelle, un Sage en Torah ne devra pas priver les autres de ses connaissances pour étudier davantage quand il a la capacité de pouvoir leur inculquer des

enseignements de Torah. Par le biais de cette transmission, il pourra également accomplir le précepte d'aimer son prochain comme soi-même, car il aurait bien apprécié, s'il était ignorant, qu'une autre personne à sa place puisse inculquer la Torah à ses enfants.

Dans la michna de Avot (6,2) Rabbi Yéochoua ben Lévi dit que chaque jour, une voix céleste issue du mont 'Horev clame : "Malheur aux créatures qui font affront à la Torah !" Cet affront peut être compris à travers l'exemple d'un homme à qui on a proposé de prendre toutes les pierres précieuses qu'il est en mesure de compter. Il est évident que personne ne se sentirait fatigué par cette tâche pour ne pas risquer d'en perdre une seule. Il en est de même pour l'étude de la Torah. Chacun d'entre nous a des capacités et des aptitudes pour pouvoir étudier, et si l'on n'exploite pas au maximum ses capacités cela ressemble à un affront à la Torah. Il est donc nécessaire d'être conscient de l'importance de maîtriser son temps pour que chaque instant de vie soit correctement exploité (Cf. Even Haezel Melakhim 3,6), et ne soit pas source de Bitoul Torah (perte d'un temps d'étude futillement). On conclura par cette affirmation qui dit que l'oisiveté ne doit pas faire partie de la vie d'un Juif. (Pele Yoets Torah)

Yonathan Haïk

## La Question

La paracha de la semaine débute par le dénombrement de chaque tribu d'Israël. Ainsi, au sujet de la quasi-totalité des tribus, les versets débutent en ces termes : (le décompte) POUR les enfants de ... Cependant, la tribu de Naftali, qui est la dernière rapportée, fait exception et le verset se contente de nous dire : les enfants de Naftali.

A quoi est due cette particularité ?

Le **Panim yafot** répond que le compte du mois de Yiar de la seconde année intervient à peine 7 mois après le compte effectué par le moyen du Mahatsit Hachekel. De ce fait, le résultat global du dénombrement était déjà connu. Toutefois, dans notre paracha, Hachem demande à Moché de procéder à un dénombrement particulier tribu par tribu. Ainsi, lorsque l'on arrive à la dernière d'entre elles, celle de Naftali, il n'eut nul besoin de la recenser directement en particulier mais il suffisait

de déduire le nombre en soustrayant au total déjà connu la somme de l'addition de chaque tribu. (Les Léviim étant exclus de chacun des deux comptages.) C'est pour cela que le verset ne nous signale pas (le dénombrement) POUR mais nous donne directement un résultat concernant les enfants de Naftali.

G. N.

## Rébus



## La Force d'une parabole

Après Maamad Har Sinai, Moché monte vers Hachem pour aller chercher la Torah. La guemara raconte (Chabbat 88b) qu'en arrivant là-haut, Moché doit faire face à l'opposition des anges qui ne veulent pas voir ce trésor leur échapper. Hachem demande alors à Moché de se défendre et de leur répondre, ce qu'il fait en rappelant aux anges que les Mitsvot mentionnées dans la Torah ne les concernent nullement. A quoi leur servirait la mitsva du respect des parents eux qui n'en ont pas ! A quoi bon leur demander de ne pas se venger, et ne pas garder rancune, eux qui n'ont pas ce genre de sentiments. Par ces arguments, Moché eut le dernier mot face aux anges qui acceptèrent de le laisser partir avec "le trésor".

Comment comprendre cette volonté des anges de vouloir garder la Torah ? Les volants -t-ils pas tous les arguments mis en avant par Moché ?

En réalité, les anges pensaient que l'essentiel de la Torah se trouvait dans les secrets profonds que cache le texte. Donc la Torah avait plus sa place parmi les vrais "connaisseurs" que parmi les hommes.

Comment comprendre alors la réponse de Moché qui met en avant les mitsvot ? Et comment a-t-il réussi à convaincre les anges de la légitimité des hommes à recevoir la Torah ?

Le Ben Ich Haï l'explique par une parabole. *Un homme riche avait 2 fils qui vivaient bien loin de lui. Il voulut transmettre sa fortune à l'un des 2. Il leur envoya une veste dont les poches étaient remplies de diamants. Seulement, chacun des 2*

*préférait être l'unique destinataire de ce cadeau. Ils se présentèrent donc devant un juge pour trancher dans ce litige. Le premier argumenta qu'étant lui-même joaillier, le cadeau lui était sûrement destiné. Le juge, presque convaincu par cet argument, se tourna malgré tout vers l'autre frère pour entendre son avis. Celui-ci prit la veste et l'enfila. Elle lui allait parfaitement alors que son frère bien plus grand ne pouvait en faire autant. "Ainsi" dit-il "il est à présent clair que la veste m'est destinée ainsi que tout son contenu". Le juge dut avouer qu'il avait bien raison. De même, en montrant que la Torah était taillée pour les hommes, Moché a prouvé que c'était bien aux hommes qu'elle était destinée. Les trésors enfouis dans le texte leur revenaient donc aussi. (Ben Ich Haï 1,298)*

Jérémy Uzan



## La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avraham travaille difficilement pour gagner sa Parnassa. Chaque jour, dès l'aube, il commence à travailler dans la chaleur de l'été et le froid de l'hiver pour déménager des maisons entières. Il ne finit que tard le soir mais ne rentre pas immédiatement chez lui. Il s'arrête d'abord au Beth Hamidrach de son quartier pour y passer le meilleur moment de sa journée, son cours de Daf Hayomi. Mais malheureusement, chaque soir, la même scène se répète : à peine a-t-il ouvert sa grosse Guemara à la page avec un énorme plaisir, qu'il sombre dans un sommeil profond éreinté par son travail difficile. Puis, il rentre chez lui, fier d'avoir participé à une heure d'étude, ce qui n'a commune valeur et qui est comparable à accomplir toute la Torah. Vous vous demandez donc quelle est donc la question du Rav Zilberstein mais il manque un petit détail. Effectivement, Avraham ronfle et même ronfle très bruyamment. Ses compagnons d'étude sont grandement dérangés par ses ronflements et ne savent pas quoi faire. D'un côté, ils aimeraient bien le lui dire gentiment d'autant plus qu'il ne profite pas vraiment du Chiour. D'un autre côté, ils savent très bien que s'ils lui font la remarque, il ne viendra sûrement plus à son cours adoré.

À votre avis, que doivent-ils faire ?

Il est rapporté au nom de Rabbéno Yehiel de Paris (un des auteurs du Tossot) qu'au moment où un homme se met à étudier malgré sa fatigue et qu'il sombre ensuite dans le sommeil, si une goutte de salive coule de sa bouche, Hachem la récupère et elle aura le pouvoir de le ressusciter à la fin des temps. Il semblerait donc que bien que les personnes autour soient dégoûtées de sa salive, Hachem l'apprécie car celui-ci s'est donné beaucoup de mal pour venir étudier et il en bénéficiera plus tard. Ainsi, ils devront s'efforcer de ne pas prêter attention à ses ronflements et trouveront toutes sortes de stratagèmes pour ne pas que cela les empêche de bien écouter le Chiour. On rajoutera les paroles du Michna Beroura que le fait de se trouver au Beth Hamidrach est en soi une Mitsva. Enfin, sa présence journalière au Beth Hamidrach après une dure journée de labeur est aussi une grande leçon pour ses enfants qui apprennent de lui l'importance de l'étude de la Torah dans la vie d'un juif. Un juif demanda un jour au Roch Yechiva de Hévron, Rav Yehezkel Sarna, s'il devait continuer à venir au cours du soir sachant qu'il s'endormait à chaque fois. Le Rav lui répondit que si une personne prenait le train tous les jours et s'endormait dedans, cela ne l'empêche aucunement d'avancer et d'arriver à destination, ainsi une personne qui se déplace et va tous les soirs écouter un Chiour de Torah avance. Enfin, on conclura par l'histoire d'un chauffeur de taxi qui répondit au Steipler qu'il étudiait effectivement tous les soirs mais qu'il avait l'impression que son étude ne valait pas grand chose puisqu'il s'endormait continuellement. Rav Kaniewski lui répondit que même si dans ce monde il lui semblait que ceci n'avait pas grande valeur, en vérité dans les cieux il était considéré comme un grand général. Hachem voit les efforts et ne juge que par eux. Il sait pertinemment que la personne fait son possible, qu'il aimerait étudier et Hachem n'en demande pas plus. Prenons ainsi conscience du grand mérite que nous apporte la Torah, non pas pour dormir mais pour multiplier au centuple nos mérites en étudiant sérieusement et au maximum de nos possibilités.

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

« Les familles des enfants de Kéhat camperont au côté du Michkan au sud » (3/29)

Rachi écrit : « "Malheur au Racha ! Malheur à son voisin !" C'est pour cela qu'ont été frappés de la tribu de Réouven, Datan, Aviram et les 250 hommes (qui campaient également au sud) avec Kora'h (descendant de Kéhat) et son assemblée, car ils avaient été attirés avec eux dans leur dispute. »

« Et ceux qui campent devant le Mishkan à l'est...Moshé et Aharon et ses enfants... » (3/38)

Rachi écrit : « "Heureux le Tsadik ! Heureux son voisin !" Comme Yéhouda, Yissakhar et Zévouloun étaient les voisins de Moshé qui étudiait la Torah, ils devinrent grands dans l'étude de la Torah. »

Les commentateurs demandent :

En quoi ces Midrashim sont-ils nécessaires pour la compréhension des versets ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

En cumulant les commentaires, il ressort que notre verset présente trois particularités qui interrogent :

1. Pourquoi est-il écrit "Bné Kéhat" sans "hé" au début de son nom et sans "you" à la fin de son nom, comme il est écrit pour les autres noms ? (Sifté 'Hakhamim).

2. Pourquoi est-il écrit "Bné Kéhat" qui signifie qu'on parle des enfants de Kéhat alors que pour les autres on parle d'eux-mêmes ? (Béer Bessadé)

3. Pourquoi "au sud" n'est-il pas écrit après le mot "camperont" alors que pour les autres, la localisation géographique suit directement le mot "camperont" ? Et Rachi nous met cette difficulté en évidence à travers son Dibour hamatril. En effet, après avoir écrit "camperont", Rachi écrit "etc" et ensuite il écrit "au sud". Or, si Rachi a écrit "etc", pourquoi écrire après "au sud" ? On en déduit que Rachi a écrit "etc" pour sauter les mots qui séparent "camperont" de "au sud" et ainsi nous montrer que le verset aurait dû écrire "camperont au sud" (Gour Arié).

Rachi intervient pour résoudre ces trois difficultés que contient notre verset :

Rachi (26/5) écrit que c'est un grand privilège que son nom débute par la lettre "hé" et se termine par la lettre "you" car ces deux lettres forment le nom d'Hachem et ainsi il mérite d'avoir le nom d'Hachem inscrit dans son nom. Par conséquent, la première particularité indique que Kéhat a perdu ce mérite. Puis, la deuxième particularité indique que ceci est dû à un événement qui a eu lieu au niveau de ses descendants. On en déduit qu'il est écrit "Bné Kéhat" et non "Bné hakéati" car Hachem ne voulait pas inscrire Son nom à cause de la makhloket de Kora'h, descendant de Kéhat. Puis, la troisième particularité nous apprend que la mention "au sud" ne vient pas seulement nous

apprendre que les Bné Kéhat camperont au sud, mais pour nous informer également qu'il y a déjà d'autres habitants au Sud (Gour Arié).

Ainsi, Rachi fait la somme de toutes ces informations que notre verset fournit, à savoir qu'Hachem n'a pas inscrit Son nom dans "Bné Kéhat" à cause de la makhloket de Kora'h et en parallèle que la tribu de Réouven est également au sud. Rachi en déduit que la Torah voulait nous apprendre que si la tribu de Réouven a trébuché dans la makhloket de Kora'h, c'est parce qu'ils étaient les voisins de Kora'h ("Malheur au Racha ! Malheur à son voisin !") et par conséquent, lorsque quelques versets plus loin la Torah nous informe que Moshé, Aharon et ses enfants sont à l'est, Rachi déduit que la Torah voulait nous montrer le contraste, à savoir que si les tribus de Yéhouda, Yissakhar et Zévouloun sont devenues grandes en Torah, c'est parce qu'elles étaient les voisines de Moshé, Aharon et ses enfants ("Heureux le Tsadik ! Heureux son voisin !").

Ainsi, la Torah nous apprend que l'avenir d'une personne dépend beaucoup de l'endroit où elle habite et on peut déduire de Rachi que cela est dû à deux raisons principales :

1. « "Malheur au Racha ! Malheur à son voisin !" C'est pour cela qu'ont été frappés de la tribu de Réouven... », c'est-à-dire le simple fait d'être le voisin d'un racha peut entraîner le même sort que ce dernier.

2. « ...car ils avaient été attirés avec eux dans leur dispute. », c'est-à-dire le racha a une si mauvaise influence que cela peut entraîner que son voisin en arrive à se comporter comme lui. Ainsi, la Torah nous apprend que l'avenir des chevatom s'est joué ici en fonction de comment ils ont été placés, c'est dire le degré cosmique de mal que peut exercer une mauvaise influence et à l'inverse le bienfait d'une extrême puissance qu'exerce une bonne influence, un bon entourage.

C'est pour cela que nos 'Hakhamim nous mettent extrêmement en garde :

« Nitaï Harbéli dit : Éloigne-toi d'un mauvais voisin, ne te lie pas d'amitié avec un racha... » (Pirkei Avot 1/7)

Également, c'est Rabbi Yeshoua ben Hanania qui dit que la meilleure chose c'est d'avoir un bon ami et la pire des choses c'est d'avoir un mauvais ami, car il est lui-même le produit des bonnes influences. En effet, sa grandeur il la doit à sa maman "Heureuse celle qui l'a mis au monde" et qui dès qu'il est né l'a emmené dans les Baté Midrashot pour qu'il profite de toute cette bonne influence de Torah (Pirkei Avot 2/9) « Rabbi Yossi Ben Kissma a dit... J'habite une grande ville de 'Hakhamim... (et même) si tu me donnes tout l'argent, tout l'or, toutes les pierres précieuses, tous les bijoux qu'il y a dans le monde (pour aller habiter ailleurs), je n'habiterai que dans un endroit de Torah... » (Pirkei Avot 6/10)

Mordekhaï Zerbib